

Soutien à des projets de prévention du harcèlement sexiste et sexuel dans l'espace public

Dans le cadre du plan d'action

Objectif zéro sexisme dans ma ville,

le Service Agenda 21 - Ville durable de la Ville de Genève souhaite encourager en 2025 des projets de **lutte contre le harcèlement sexiste et sexuel** mettant l'accent sur les questions d'intersectionnalité et de masculinités.

Thématiques ou types de projets encouragés

- **Les questions d'intersectionnalité**
 - projets articulant les enjeux de genre dans l'espace public aux aspects intersectionnels de la prévention des violences sexistes (par exemple racisme, validisme, grossophobie, etc.).
- **Les masculinités**
 - projets permettant de sensibiliser aux impacts des stéréotypes virils et/ou proposant des modèles positifs et diversifiés de masculinité.
- **La prévention du harcèlement sexiste et sexuel**
 - projets avec une action directe sur la prévention du harcèlement sexiste et sexuel, avec une attention spécifique aux enjeux d'accessibilité, particulièrement pour des publics allophones.

Conditions

Les projets doivent répondre aux conditions générales pour déposer une demande de subvention auprès du Service Agenda 21 - Ville durable. Elles sont détaillées sur cette page : geneve.ch/subvention-a21

Les projets peuvent être déposés toute l'année, néanmoins il est recommandé de bien tenir compte des délais liés au traitement des demandes (2 à 3 mois).

Contact en cas de questions

agenda21@geneve.ch

geneve.ch/subvention-a21

